



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

**Séance extraordinaire du 21 août 2020**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Saint-Damien, tenue à 15 h 30, le 21 août 2020,  
via télé-rencontre, à laquelle sont présents et forment quorum  
sous la présidence du maire, monsieur Daniel Monette

Madame           Christiane Beaudry, conseillère district 6  
Messieurs       Michel Charron, conseiller district 5  
                      Jean-Pierre Cholette, conseiller district 2  
                      Éric Deslongchamps, conseiller district 1  
                      Jean-François Mills, conseiller district 4

Monsieur Éric Gélinas, directeur général adjoint, est également  
présent.

*De façon exceptionnelle, suivant les orientations et  
directives gouvernementales en regard de la  
pandémie du COVID-19, la présente séance est tenue  
à huis clos, via télé-rencontre. De plus,  
l'enregistrement de la présente séance sera déposé  
sur le site Internet de la Municipalité.*

Aucune personne du public ne participe à la séance.

**1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

À 15 h 36, les présences sont prises et le quorum est constaté.

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 15 h 36, monsieur Daniel Monette ouvre la séance.

**3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

Le directeur général adjoint déclare que l'avis de convocation  
pour la présente séance a été signifié dans les délais prescrits par  
la loi.

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**289-08-2020**

**Sur proposition de** madame Christiane Beaudry, il est  
unanimement résolu :

**Que** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

09981



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

*Séance extraordinaire du 21 août 2020*

**ORDRE DU JOUR**

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration du directeur général adjoint
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Autorisation de dépenses excédentaires – Travaux chemin Beaulieu
6. Période de questions
7. Levée de la séance

**5. AUTORISATION DE DÉPENSES EXCÉDENTAIRES –  
TRAVAUX CHEMIN BEAULIEU**

**290-08-2020**

**Attendu qu'à** sa séance du 21 juillet dernier, le conseil municipal a octroyé un contrat à la firme Sintra. Inc, pour la pulvérisation, la mise en forme et le pavage d'un tronçon de la côte du chemin Beaulieu;

**Attendu que** lors du début des travaux d'excavation, il a été constaté que la fondation du chemin ne permettait pas sa mise en forme et son pavage en raison de son mauvais état;

**Attendu que** que des travaux d'excavation, de remplissage et de compactage supplémentaires ont dû être exécutés de façon urgente par l'entrepreneur en place;

**Attendu que** ces travaux non prévus au contrat initial engendrent des coûts supplémentaires d'environ 125 000\$;

**Sur proposition** de monsieur Éric Deslongchamps, il est unanimement résolu :

- d'autoriser les travaux supplémentaires au contrat initial de la firme Sintra Inc.;
- d'autoriser le paiement des coûts excédentaires d'environ 125 000\$ correspondants aux travaux non prévus au contrat initial.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

09982



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

**Séance extraordinaire du 21 août 2020**

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**291-08-2020**

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de monsieur Jean-François Mills, il est unanimement résolu :

De lever la séance à 15 h 41

Daniel Monette  
Maire

Eric Gélinas  
Directeur général adjoint